

Communauté de Communes
du Triangle Vert

Document approuvé

Logo

Logo

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

5. Annexes

5.1.2 Plans des servitudes
d'utilité publique

Échelle: 1/5000 ème

Pièce N°5.1.2.12

Arêté par délibération du
Conseil Communautaire : 03/07/2025
Approuvé par délibération du
Conseil Communautaire : 26/02/2026

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Dider - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
www.initiative52.com

Agence de Besançon
Tél : 03.83.83.33.39
agence@cdspprince.fr

- Légende**
- A.4 Servitudes de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau
 - EL.7 Servitudes d'alignement des voies publiques
 - I.1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques
 - I.3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
 - I.4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - PT.3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
 - PT.1 Servitudes relatives aux chemins de fer
 - T.7 Servitudes relatives aux relations aériennes inhérentes à l'aérodrome Luxeuil - Saint-Sauveur concernant la hauteur des constructions



Plan du territoire intercommunal

